



IMPORT

GARDIENNAGE DES CONTENEURS TARIFS 2026

Franchise de 4 jours calendaires à compter de la date du VAQ : "Vu A Quai S)ONE"

La franchise passe à 5 jours, si un de ces jours fériés - 1^{er} 01 ou 1^{er} 05 ou 25.12 - est un des 4 jours francs à partir du VAQ inclus.
Le jour férié sera déduit si la sortie se fait le jour suivant ce jour férié.

Si le conteneur sort en dehors de la période de franchise, le nombre de jour sur parc est calculé de la manière suivante :

Date de sortie - Date du VAQ (jour de vu à quai inclus)

Toute journée entamée est dûe

Tarif de stationnement d'un	20'	Tarif de stationnement d'un	40'
Nombre de jours sur parc	Montant Euros	Nombre de jours sur parc	Montant Euros
5	41 €	5	61 €
6	59 €	6	90 €
7	79 €	7	119 €
8	98 €	8	148 €
9	122 €	9	182 €
10	146 €	10	218 €
11	210 €	11	315 €
12	245 €	12	368 €
13	280 €	13	421 €
14	315 €	14	473 €
15	393 €	15	590 €

Du 15^{ème} jour au 30^{ème} jour, le tarif par jour 20' est de : 90 €

Du 15^{ème} jour au 30^{ème} jour, le tarif par jour 40' est de : 130 €

Au-delà du 30^{ème} jour, le tarif par jour 20' est de : 120 €

Au-delà du 30^{ème} jour, le tarif par jour 40' est de : 175 €

Au-delà de 30 jours de stationnement, merci de contacter le service facturation au 02.35.25.60.60 pour organisation et règlement avant la sortie du conteneur.

Conteneur Reefer : Les frais de stationnement des conteneurs Reefers sont à multiplier par 2

OOG & CITERNE : Les frais de stationnement des OOG et Citerne sont à multiplier par 3

Les citernes vides seront considérées comme des conteneurs pleins si elles sont déclarées pleines ou dangereuses dans S)One.

Conteneur IMO : Les frais de stationnement des conteneurs IMO, inclus "quantité limitée", sont à multiplier par 3

Pour les classes 1, tarification spécifique avec surveillance par caméras thermiques. Contact infos procédure : g.delaune@gmportuaire.fr
Le coefficient le plus fort sera appliqué en cas de critères simultanés

Compléments d'infos

1. Le stationnement des conteneurs non déclarés en transbordement au moment du déchargement sera bien considéré et facturé au tarif gardien IMPORT

2. les frais administratifs engendrés par les BAD mal renseignés ou les demandes de transfert de facture, ayant pour conséquence une production d'avoir et une refacturation, seront désormais effectivement facturés à hauteur de 60€ par facture